

Accord de gouvernement en Israël : derrière le Covid-19, l'annexion et l'apartheid



L'accord de gouvernement scellé le 20 avril entre les deux rivaux d'hier, Benjamin Netanyahu et Benny Gantz, sous prétexte d'union nationale contre le Covid-19, va plus loin que les trahisons et reniements dont la politique israélienne nous donne régulièrement le spectacle, et dont Benny Gantz est le dernier et pitoyable acteur.

Cet accord prévoit en effet que les seules lois qui seront votées dans les six premiers mois de ce gouvernement ne concerneront que la lutte contre le Covid-19... à une seule exception près : l'annexion par Israël de la Vallée du Jourdain et du territoire des colonies israéliennes en Palestine occupée, qui pourra être présentée à la Knesset (le parlement israélien) à partir du 1er juillet. Si l'on y ajoute le renoncement par Benny Gantz à toute modification de la loi d'apartheid dite « loi État nation du peuple juif », tous les masques sont maintenant tombés.

En pleine crise mondiale du Covid-19, et alors que de nombreuses voix appellent partout dans le monde aux valeurs de justice, de solidarité et de paix, l'État d'Israël et une grande partie de sa classe politique ont fait le choix inverse : la mise en œuvre de leur projet de conquête territoriale au détriment du peuple palestinien et la perpétuation d'un régime d'apartheid.

Ce sont des décennies de lâcheté et de renoncement de la « communauté internationale » qui ont amené à cette situation. Le danger est imminent pour le peuple palestinien, pour ce qui restait encore des perspectives de paix, pour les principes mêmes du droit international, celui qui nous protège de la loi du plus fort et qui évite que nous tombions dans la loi de la jungle. Ce sont aussi nos valeurs fondamentales qui sont en jeu.

L'Association France Palestine Solidarité appelle toutes les personnes de conscience à se mobiliser contre les projets iniques du futur gouvernement israélien, et prendra des initiatives dans ce sens avec ses partenaires. Elle appelle le président de la République, le gouvernement français, les institutions et dirigeants européens, à prendre des mesures concrètes contre le gouvernement israélien tant qu'il n'aura pas renoncé à ses projets d'annexion.

Le Bureau national de l'AFPS, 21 avril 2020